



## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 28.07.2025

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2025

### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· **Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** *ChlorCid™, ChlorCid™ V, ChlorCid™ Surf*

· **Code du produit:** *SDS 34-001.12R01, 69004, 66004, 1005564, 4613, 97, 4612, 4612-JP, 1467*

· **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**  
*Solution d'hypochlorite de sodium pour les soins dentaires professionnels*

· **Emploi de la substance / de la préparation**

*Solution d'hypochlorite de sodium pour les soins dentaires professionnels*

· **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur:**

*Ultradent Products Inc.*

*505 W. Ultradent Drive (10200 S)*

*South Jordan, UT 84095-3942*

*USA*

*onlineordersupport@ultradent.com*

*(800) 552-5512*

*Responsable CE*

*Ultradent Products GmbH*

*Am Westhover Berg 30*

*51149 Cologne Allemagne*

*Courriel : infoDE@ultradent.com*

*Téléphone du bureau : +49(0)2203-35-92-0*

· **Service chargé des renseignements:** *Customer Service*

· **Numéro d'appel d'urgence**

*CHEMTREC (NORTH AMERICA) : +1 (800) 424-9300*

*(INTERNATIONAL) : +(703) 527-3887*

### 2 Identification des dangers

· **Classification de la substance ou du mélange**

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



*GHS05 corrosion*

*Eye Dam. 1      H318 Provoque de graves lésions des yeux.*



*GHS09 environnement*

*Aquatic Acute 1      H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.*

*Aquatic Chronic 2      H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*



*GHS07*

*Skin Irrit. 2      H315 Provoque une irritation cutanée.*

(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité

## selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 28.07.2025

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2025

**Nom du produit: ChlorCid™, ChlorCid™ V, ChlorCid™ Surf**

(suite de la page 1)

- **Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant**
- **Pictogrammes de danger GHS05, GHS09**
- **Mention d'avertissement Danger**
  
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**  
hydroxyde de sodium soude caustique  
hypochlorite de sodium, solution
- **Mentions de danger**  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**  
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.  
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).  
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

### 3 Composition/informations sur les composants

- **Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- **Composants dangereux:**

CAS: 7681-52-9 EINECS: 231-668-3	hypochlorite de sodium, solution ⚠ Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318; ⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1), EUH031 Limite de concentration spécifique: EUH031: C ≥ 5 %	>1-<5%
CAS: 1310-73-2 EINECS: 215-185-5	hydroxyde de sodium soude caustique ⚠ Acute Tox. 3, H301; ⚠ Skin Corr. 1A, H314; Eye Dam. 1, H318; ⚠ Acute Tox. 4, H312	>1-<5%

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

- **Description des mesures de premiers secours**
- **Remarques générales:**  
Fournisseurs de premiers soins : Éviter l'exposition au sang ou aux fluides corporels. Porter des gants et d'autres vêtements de protection nécessaires. Éliminer les vêtements et l'équipement contaminés comme des déchets biologiques dangereux.  
Le National Capital Poison Center (centre antipoison de la capitale nationale) aux États-Unis peut vous fournir de l'aide si vous avez une urgence liée à un poison et que vous avez besoin de parler à un spécialiste des poisons. Appelez le

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 28.07.2025

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2025

**Nom du produit:** ChlorCid™, ChlorCid™ V, ChlorCid™ Surf

(suite de la page 2)

1-800-222-1222. Veillez à ce que le personnel médical connaisse le(s) produit(s) en cause et prenne les précautions nécessaires pour se protéger.

impliquées et prenne des précautions pour se protéger. Le secouriste doit se protéger lui-même.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· **Après inhalation:**

Veiller à l'apport d'air frais.

Si la respiration est difficile, administrez de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.

**AVERTISSEMENT !** Le bouche-à-bouche peut être dangereux pour le secouriste lorsque la substance inhalée ou ingérée est toxique, infectieuse ou corrosive. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche équipé d'une valve unidirectionnelle ou d'un autre dispositif médical respiratoire approprié.

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:**

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **Après contact avec les yeux:**

Demander immédiatement conseil à un médecin.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Ne pas faire vomir sans avis médical.

Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Provoque une irritation de la peau. Cause des brûlures aux yeux. Peut brûler la bouche, la gorge et l'estomac.

Irritant pour le

système respiratoire. Nausées. Vomissements. Peut provoquer une méthémoglobinémie et une cyanose.

Respiration superficielle.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter les symptômes.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

Utiliser des mesures de lutte contre l'incendie adaptées à l'environnement.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le contact avec des matériaux combustibles ou organiques peut provoquer un incendie.

Le contact avec des métaux peut dégager de l'hydrogène inflammable.

· **Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un vêtement de protection totale.

Comme pour tout incendie, portez un appareil respiratoire autonome à pression, approuvé par MSHA/NIOSH (ou équivalent) et un équipement de protection complet.

FR

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 28.07.2025

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2025

**Nom du produit:** ChlorCid™, ChlorCid™ V, ChlorCid™ Surf

(suite de la page 3)

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit répandu, sauf si l'on porte un vêtement de protection approprié.

Veiller à une aération suffisante.

Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· **Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher toute fuite ou déversement ultérieur si cela ne présente aucun danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas laisser le produit contaminer les eaux souterraines. Voir la section 12 pour des informations écologiques supplémentaires.

Empêcher l'entrée dans les sous-sols ou les zones confinées.

Ne pas déverser dans les eaux de surface ou les égouts sanitaires.

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Neutraliser avec du thiosulfate de sodium ou du bisulfite de sodium. Diluer avec de l'eau. Absorber le déversement avec un matériau inerte (par exemple, vermiculite, sable sec ou terre).

Utiliser les outils appropriés pour placer le produit déversé dans un conteneur approprié pour l'élimination des déchets chimiques. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### 7 Manipulation et stockage

· **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Ne pas inhaler de vapeur ou de brouillard.

Éviter le rejet dans l'environnement

Ne pas ingérer.

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

· **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Conservé à une température ne dépassant pas 35 °C/95 °F. Il peut être stocké à des températures comprises entre 2 et 30 °C. Conservé à l'écart des matériaux incompatibles. Stocker dans une zone séparée et approuvée.

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Prévoir la ventilation des emballages.

· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Stocker au frais.

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 28.07.2025

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2025

**Nom du produit:** ChlorCid™, ChlorCid™ V, ChlorCid™ Surf

(suite de la page 4)

- Protéger contre les effets de la lumière.
- Voir l'étiquetage du produit.
- Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Solution d'hypochlorite de sodium pour les soins dentaires professionnels

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### · Paramètres de contrôle

#### · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

**1310-73-2 hydroxyde de sodium soude caustique**

VLEP Valeur à long terme: 2 mg/m<sup>3</sup>

#### · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### · Contrôles de l'exposition

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Au travail, ne pas manger ni boire.

Ne pas fumer lors de l'utilisation.

Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

Respirateur à vapeur

Veillez à utiliser un respirateur approuvé/certifié ou équivalent.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux/du visage**

Protection du visage



Lunettes de protection hermétiques

(suite page 6)

**Fiche de données de sécurité**  
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 28.07.2025

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2025

**Nom du produit:** ChlorCid™, ChlorCid™ V, ChlorCid™ Surf

(suite de la page 5)

- **Protection du corps:**  
Combinaison de protection résistante aux produits chimiques.  
Bottes

## 9 Propriétés physiques et chimiques

### · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### · Indications générales

- |  |                           |
|--|---------------------------|
| · <b>État physique</b>   | Liquide                   |
| · <b>Couleur:</b>  | Selon désignation produit |
| · <b>Odeur:</b>  | Caractéristique           |
| · <b>Seuil olfactif:</b>   | Non déterminé.            |
| · <b>Point de fusion/point de congélation:</b>                                       | Non déterminé.            |
| · <b>Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b> | Non déterminé.            |
| · <b>Inflammabilité</b>  | Non applicable.           |
| · <b>Limites inférieure et supérieure d'explosion</b>                                |                           |
| · <b>Inférieure:</b>   | Non déterminé.            |
| · <b>Supérieure:</b>   | Non déterminé.            |
| · <b>Point d'éclair</b>  | Non applicable.           |
| · <b>Température de décomposition:</b>   | Non déterminé.            |
| · <b>pH à 20 °C</b>  | 11-13                     |
| · <b>Viscosité:</b>  |                           |
| · <b>Viscosité cinématique</b>   | Non déterminé.            |
| · <b>Dynamique:</b>  | Non déterminé.            |
| · <b>Solubilité</b>  |                           |
| · <b>l'eau:</b>  | Pas ou peu miscible       |
| · <b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>                           | Non déterminé.            |
| · <b>Pression de vapeur:</b>   | Non déterminé.            |
| · <b>Densité et/ou densité relative</b>  |                           |
| · <b>Densité:</b>  | Non déterminée.           |
| · <b>Densité relative</b>  | Non déterminé.            |
| · <b>Densité de vapeur:</b>  | Non déterminé.            |

#### · Autres informations

- |  |  |
|--|--|
| · <b>Aspect:</b>   |  |
| · <b>Forme:</b>  | Liquide                                    |
| · <b>Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité</b> |  |
| · <b>Température d'auto-inflammation</b>   | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
| · <b>Propriétés explosives:</b>  | Le produit n'est pas explosif.             |
| · <b>Changement d'état</b>   |  |
| · <b>Taux d'évaporation:</b>   | Non déterminé.                             |

#### · Informations concernant les classes de danger physique

- |   |       |
|---|-------|
| · <b>Substances et mélanges explosibles</b> | néant |
| · <b>Gaz inflammables</b>                   | néant |
| · <b>Aérosols</b>                           | néant |
| · <b>Gaz comburants</b>                     | néant |
| · <b>Gaz sous pression</b>                  | néant |
| · <b>Liquides inflammables</b>              | néant |
| · <b>Matières solides inflammables</b>      | néant |

(suite page 7)

**Fiche de données de sécurité**  
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 28.07.2025

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2025

**Nom du produit:** ChlorCid™, ChlorCid™ V, ChlorCid™ Surf

(suite de la page 6)

· <b>Substances et mélanges autoréactifs</b>	néant
· <b>Liquides pyrophoriques</b>	néant
· <b>Matières solides pyrophoriques</b>	néant
· <b>Matières et mélanges auto-échauffants</b>	néant
· <b>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</b>	néant
· <b>Liquides comburants</b>	néant
· <b>Matières solides comburantes</b>	néant
· <b>Peroxydes organiques</b>	néant
· <b>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</b>	néant
· <b>Explosibles désensibilisés</b>	néant

## 10 Stabilité et réactivité

### · Réactivité

L'hypochlorite de sodium se décompose en quelques secondes avec les sels suivants : acétate d'ammonium, carbonate d'ammonium, nitrate d'ammonium, oxalate d'ammonium et phosphate d'ammonium.

Les amines primaires et l'hypochlorite de sodium réagissent pour former des chloramines normales, qui sont explosives.

Le mélange d'ammoniac et d'eau de Javel peut dégager du gaz chloramine.

Le mélange d'hypochlorite de sodium avec de l'ammoniaque, des acides, des détergents ou des matières organiques (urine, excréments, etc.) libère du chlore gazeux.

La chloration de l'éthylèneimine avec l'hypochlorite de sodium donne le composé explosif 1-chloroéthylèneimine.

Au contact des métaux, l'éthylèneimine dégage de l'hydrogène inflammable.

Peut présenter un risque d'incendie au contact de matières organiques.

Le contact avec des matériaux combustibles (bois, papier, huile, vêtements, etc.) peut provoquer un incendie.

Stable dans des conditions normales. Instable dans l'air à moins d'être mélangé à de l'hydroxyde de sodium. Se décompose lentement au contact de l'air. Décomposé par le dioxyde de carbone de l'air. Décomposé par l'eau chaude. Sensible à la lumière. L'exposition à la lumière accélère la décomposition.

### · Stabilité chimique

· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Stable dans des conditions normales.

· **Possibilité de réactions dangereuses** Il n'y a pas de polymérisation dangereuse.

### · Conditions à éviter

Chaleur

Libère du chlore lorsqu'il est chauffé à plus de 35°C.

Lumière

Air

Matières incompatibles

### · **Matières incompatibles:**

Incompatible avec l'acétate d'ammonium, le carbonate d'ammonium, le nitrate d'ammonium, l'oxalate d'ammonium et le phosphate d'ammonium, les amines primaires, le phénylacétonitrile, l'éthylèneimine, le méthanol, le cyanure de benzyle acidifié, l'acide formique, l'urée, les composés nitrés, la méthylcellulose, la cellulose, l'aziridine et l'éther.

Acides

les métaux

Amines

Matériaux combustibles

, matières organiques

Agents réducteurs

Ammoniac

### · **Produits de décomposition dangereux:**

Lorsqu'il est chauffé jusqu'à décomposition, il émet des fumées toxiques.

(suite page 8)

# Fiche de données de sécurité

## selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 28.07.2025

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2025

**Nom du produit:** ChlorCid™, ChlorCid™ V, ChlorCid™ Surf

(suite de la page 7)

Chlorure d'hydrogène gazeux  
Oxydes de sodium  
Chlore  
Gaz hydrochlorique (HCl)

### 11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

#### ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral	LD50	>3.679-65.511 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>38.200-260.116 mg/kg (lapin)

#### 7681-52-9 hypochlorite de sodium, solution

Oral	LD50	5.800 mg/kg (souris)
------	------	----------------------

#### 1310-73-2 hydroxyde de sodium soude caustique

Oral	LD50	130-340 mg/kg (rat)
	LC50 Fish	160 mg/l (FSH)
Dermique	LD50	1.350 mg/kg (lapin)
	Absolute lethal concentration	180 ppm (FSH)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une irritation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque de graves lésions des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Informations sur les autres dangers**

- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

### 12 Informations écologiques

- **Toxicité**

- **Toxicité aquatique:**

#### 1310-73-2 hydroxyde de sodium soude caustique

EC50	40,38 mg/kg (Water Flea)
------	--------------------------

- **Persistence et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 9)

# Fiche de données de sécurité

## selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 28.07.2025

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2025

**Nom du produit:** ChlorCid™, ChlorCid™ V, ChlorCid™ Surf

(suite de la page 8)

- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Propriétés perturbant le système endocrinien**  
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **Autres effets néfastes**
- **Remarque:**  
Très toxique chez les poissons.  
Toxique chez les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**  
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant  
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.  
Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.  
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.  
Très toxique pour organismes aquatiques.  
Toxique pour les organismes aquatiques.  
Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**  
L'élimination doit se faire conformément aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.  
Éliminer le contenu/conteneur conformément aux réglementations internationales, fédérales, de votre État ou locales.

#### · Catalogue européen des déchets

HP8	Corrosif
HPI4	Écotoxique

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### 14 Informations relatives au transport

- **Numéro ONU ou numéro d'identification**
- **ADR, IMDG, IATA** UN1719
- **Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **ADR** 1719 LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (hydroxyde de sodium soude caustique, hypochlorite de sodium, solution), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
- **IMDG** CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (Sodium Hydroxide, Sodium Hypochlorite), MARINE POLLUTANT
- **IATA** CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (Sodium Hydroxide, Sodium Hypochlorite)

(suite page 10)

**Fiche de données de sécurité**  
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 28.07.2025

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2025

**Nom du produit:** ChlorCid™, ChlorCid™ V, ChlorCid™ Surf

(suite de la page 9)

· **Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR, IMDG**



· **Classe**

8 Matières corrosives.

· **Étiquette**

8

· **IATA**



· **Class**

8 Matières corrosives.

· **Label**

8

· **Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA**

II

· **Dangers pour l'environnement**

*Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : hypochlorite de sodium, solution*

· **Marine Pollutant:**

*Signe conventionnel (poisson et arbre)*

· **Marquage spécial (ADR):**

*Signe conventionnel (poisson et arbre)*

· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** *Attention: Matières corrosives.*

· **Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):** 80

· **No EMS:**

*F-A,S-B*

· **Segregation groups**

*(SGG18) Alkalis*

· **Stowage Category**

*A*

· **Segregation Code**

*SG22 Stow "away from" ammonium salts*

*SG35 Stow "separated from" SGG1-acids*

· **Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

*Non applicable.*

· **Indications complémentaires de transport:**

· **ADR**

· **Quantités limitées (LQ)**

*1L*

· **Quantités exceptées (EQ)**

*Code: E2*

*Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml*

*Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml*

· **Catégorie de transport**

*2*

· **Code de restriction en tunnels**

*E*

· **IMDG**

· **Limited quantities (LQ)**

*1L*

· **Excepted quantities (EQ)**

*Code: E2*

*Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml*

*Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml*

(suite page 11)

**Fiche de données de sécurité**  
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 28.07.2025

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2025

**Nom du produit:** ChlorCid™, ChlorCid™ V, ChlorCid™ Surf

(suite de la page 10)

- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| <b>"Règlement type" de l'ONU:</b> | UN 1719 LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (HYDROXYDE DE SODIUM SOUDE CAUSTIQUE, HYPOCHLORITE DE SODIUM, SOLUTION), 8, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT |
|-----------------------------------|--|

### 15 Informations relatives à la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- **NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Directive 2004/42/CE**

- **Directive 2012/18/UE**

- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

- **Catégorie SEVESO E1** Danger pour l'environnement aquatique

- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 200 t

- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 500 t

- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3

- **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

- **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

- **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

- **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

- **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

(suite page 12)

**Fiche de données de sécurité**  
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 28.07.2025

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2025

**Nom du produit: ChlorCid™, ChlorCid™ V, ChlorCid™ Surf**

(suite de la page 11)

**· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Dangers pour le milieu aquatique- danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique

Dangers pour le milieu aquatique- danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

· **Service établissant la fiche technique:** Environmental, Health, and Safety

· **Contact:** Customer Service

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

NIOSH: National Institute for Occupational Safety

ATE: Acute toxicity estimate values (ETA Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë)

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2